



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Sursis concordataire définitif

Date de publication: SHAB 01.09.2023

Publications supplémentaires: KABVD 01.09.2023

Visible par le public jusqu'au: 01.09.2028

Numéro de publication: NA02-0000001147

Entité de publication

Tribunal d'arrondissement de Lausanne, Allée Ernest-Ansermet 2, 1014 Lausanne Adm cant

Sursis concordataire définitif Maye SA

Entité requérante:

Maye SA

CHE-107.023.652

En Budron B 7

1052 Mont-sur-Lausanne

L'entité requérante a obtenu le sursis concordataire définitif.

Organe décisionnel:

Par décision du 24 août 2023, communiquée le 29 août 2023, la présidente du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a accordé à MAYE SA, En Budron B 7, 1052 Mont-sur-Lausanne, un sursis concordataire de six mois et désigné M. Jacques LAUBER, agent d'affaires breveté à Lausanne, en qualité de commissaire au sursis définitif.

Vous avez droit de recourir au Tribunal cantonal, cour des poursuites et faillites, par acte déposé en deux exemplaires dans les dix jours dès la présente publication.

Commissaire:

M. Jacques LAUBER, agent d'affaires breveté à Lausanne

Durée du sursis concordataire: 6 mois

Fin du sursis concordataire: 29.02.2024

Remarques juridiques:

Publication selon l'art. 296 LP.